

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16 avril 2026

15 présents – secrétaire de séance : Anaïs HOAREAU

Fixation et versement des indemnités de fonction

Les indemnités de fonctions ont été fixées pour le Maire à 90 % de l'indemnité maximale et 80 % de l'indemnité maximale aux 3 adjoints. L'ensemble de ces indemnités représente 68 % de l'indice brut de référence

Délégations du Conseil au Maire

Comme le prévoit le Code Général des Collectivités Locales, le Conseil Municipal a donné au Maire un certain nombre de délégations, dans un souci de favoriser une bonne administration communale.

Achat parcelle rue des Bouleaux : Madame le Maire est autorisée à signer l'acte de vente pour l'achat d'une parcelle rue des Bouleaux, à proximité de l'aire de jeux.

Temps scolaire : le Conseil décide de renouveler la dérogation de l'organisation du temps scolaire (semaine de 4 jours) à compter de la rentrée 2026/2027, horaires maintenus : 8h45–12h / 13h45–16h30.

Création d'un emploi permanent : Il est décidé la création d'un emploi permanent à compter du 1er septembre 2026 afin de prévoir le remplacement de Mme Béatrice GUILLAUME qui part en retraite le 1^{er} octobre 2026. Le recrutement est ouvert aux fonctionnaires ou contractuels. Les dépenses sont inscrites au budget.

Régularisation délibération du 20.10.2025 sur l'adhésion à la convention « risque santé » pour le personnel communal : la délibération initiale a été prise avant l'avis du Comité Social Territorial. L'avis favorable a été rendu et le Conseil prend acte de cet avis et autorise le Maire à signer les documents.

Commission Communale des Impôts Directs : Proposition de 12 délégués titulaires + 12 suppléants pour constituer la commission communale des impôts directs qui sera décidée par le Directeur des Finances Publiques.

Référents ERRE (égalité / violences intrafamiliales) : Florence BRIONNET et Julie HAHN, sont désignées référentes ERRE.

Référents « processionnaires » (protection de la population contre l'exposition aux soies urticantes des chenilles processionnaires) : Yves GUERET et Nicolas DUVERGER sont désignés référents « processionnaires ».

Adhésion au service commun d'approvisionnement des cantines : la Communauté de Communes SPSL, a mis en place une plateforme alimentaire et un service commun d'approvisionnement des cantines en produits locaux, dont Biozat a expérimenté le service depuis 2024. La commune souhaite maintenir l'adhésion et autorise le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes SPSL.

Présentation du budget

Nicolas DUVERGER, adjoint délégué aux finances, a fait une présentation en expliquant ce qu'était un budget communal et a présenté les grands chapitres du budget primitif 2026 de la commune et de l'assainissement.

Questions diverses

La commission « travaux – voirie » se réunira le 10 mai.
Finalisation de l'organisation du repas des aînés du 1^{er} mai
Discussion sur l'organisation de la fête patronale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20